

RFC 8254 : Uniform Resource Name (URN) Namespace Registration Transition

Stéphane Bortzmeyer
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 21 octobre 2017

Date de publication du RFC : Octobre 2017

<https://www.bortzmeyer.org/8254.html>

Pour avoir un espace de noms d'URN, autrefois, il fallait un examen par l'IETF, ce qui était un peu contraignant (et risquait de mener au « *squat* », avec des gens utilisant un espace de noms qu'ils ne se sont pas donné la peine d'enregistrer). Le RFC 8141¹ ayant changé cette politique d'enregistrement pour celle, plus facile, d'examen par un expert, il a fallu clarifier quelques processus, ce que fait ce RFC. Dans la foulée, ce RFC change le statut de quelques RFC précédents, qui avaient servi de base à l'enregistrement de certains espaces de noms. Bref, que de la procédure et de la bureaucratie (mais pas inutile).

Un des buts des URN (désormais normalisés dans le RFC 8141) était d'intégrer des systèmes d'identificateurs existants. C'est ainsi que le RFC 2288 avait décrit un espace de noms pour les ISBN, mais sans l'enregistrer formellement à l'IANA, en partie parce que le mécanisme d'enregistrement n'était pas clair à l'époque. Par la suite, le RFC 3187 a remplacé le RFC 2288 et comblé ce manque (dans sa section 5). Idem pour les ISSN dans le RFC 3044. Ces deux RFC 3187 et RFC 3044 sont reclassés comme étant désormais d'intérêt historique uniquement <<https://datatracker.ietf.org/doc/status-change-rfc3044-rfc3187-orig-urn-regs-to-historic/>> (section 2 de notre RFC), les enregistrements de ces espaces de noms ayant été refaits selon les nouvelles règles (section 5). Voyez le nouvel enregistrement d'isbn <<https://www.iana.org/assignments/urn-formal/isbn>> et celui d'issn <<https://www.iana.org/assignments/urn-formal/issn>>.

Pour ISBN, le principal changement est que l'espace de noms URN fait désormais référence à la nouvelle version de la norme, ISO 2108 :2017 (cf. la page officielle <<https://www.iso.org/standard/65483.html>> et, comme toutes les normes du dinosaure ISO, elle n'est pas disponible en ligne.) Elle

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc8141.txt>

permet les ISBN de treize caractères (les ISBN avaient dix caractères au début). Pour ISSN, la norme du nouvel enregistrement est ISO 3297 :2007, qui permet notamment à un ISSN de référencer tous les médias dans lesquels a été fait une publication (il fallait un ISSN par média, avant).

Et les NBN (*"National Bibliography Number"*, section 3)? C'est un cas rigolo, car NBN ne désigne pas une norme spécifique, ni même une famille d'identificateurs, mais regroupe tous les mécanismes d'identificateurs utilisés par les bibliothèques nationales partout dans le monde. En effet, les bibliothèques peuvent recevoir des documents qui n'ont pas d'autre identificateur. Si la bibliothèque nationale de Finlande reçoit un tel document, son identificateur national pourrait être, mettons, fe19981001, et, grâce à l'espace de noms URN nbn, il aura un URN, urn:nbn:fi-fe19981001.

Les NBN sont spécifiés dans le RFC 3188, pour lequel il n'y a pas encore de mise à jour prévue, contrairement aux ISBN et ISSN.

Outre les NBN, il y a bien d'autres schémas d'URN qui mériteraient une mise à jour, compte-tenu des changements du RFC 8141 (section 4). Mais il n'y a pas le feu, même si leur enregistrement actuel à l'IANA n'est pas tout à fait conforme au RFC 8141. On peut continuer à les utiliser.